



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXV<sup>e</sup> SESSION*

*Paris, 3 au 6 juillet 2009*

---

**DOCUMENT N° 33**

**DEBAT GENERAL**

**INTERVENTION**

**DE**

**Mme Henriette MARTINEZ**  
**Députée, Vice-Présidente de l'APF**  
**Présidente déléguée de la section Française de l'APF**

Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Président de l'APF,  
Mes chers Collègues,

Depuis les années 2000, les pays les plus pauvres affichent des taux de croissance plus élevés que durant les années 1990, et des taux de croissance des exportations encore meilleurs. Pour autant, cela ne se traduit pas par une réduction de la pauvreté ni une amélioration du niveau de vie pour les millions de personnes qui vivent aujourd'hui dans les pays en développement.

La crise économique et financière mondiale devrait de surcroît avoir un impact considérable sur les pays en développement, et notamment en Afrique. Les prévisions des Nations Unies et de la Banque mondiale convergent. Selon les scénarii les plus pessimistes, en 2010, la croissance en Afrique pourrait être de 1,7% au lieu de 5,9% sur les dix dernières années.

La caractéristique fondamentale de la pauvreté dans les pays en développement est qu'elle est généralisée : 75% de la population des pays en développement de l'Afrique subsaharienne dispose de moins de 2 \$ par jour pour vivre.

Les progrès accomplis en vue de réduire le nombre de personnes ayant un revenu de 1 \$ par jour –définition de la pauvreté extrême - et de 2 \$ par jour – définition de la pauvreté - ont été très lents et ce rythme s'est très peu amélioré depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire pour le développement. Le nombre de personnes disposant de 1 \$ par jour était notamment plus important en 2005 qu'en 2000, ce qui s'explique aussi par les taux de croissance très élevés de la population.

En effet, la population des pays en développement s'accroît plus rapidement que celle de tout autre grand groupe de pays. Pour réduire la pauvreté dans ces conditions, l'économie doit créer des emplois productifs et des moyens de subsistance à un rythme très rapide afin d'absorber une population d'âge actif qui augmente très rapidement.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) paraissent aujourd'hui difficiles à atteindre pour la plupart des pays en développement. De fait, que l'on considère le recul de la pauvreté, de la faim, de la mortalité infantile, le progrès de l'enseignement primaire ou l'égalité des sexes dans l'éducation, ou encore l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le tableau est loin d'être satisfaisant.

L'envolée des prix des denrées alimentaires en 2007 et 2008 ne peut qu'avoir une incidence préjudiciable sur les pays en développement. Non seulement les progrès effectués pour faire reculer la faim sont compromis, mais également les efforts en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement humain risquent d'être réduits à néant. La conséquence de la croissance des prix internationaux des denrées alimentaires qui ont déjà causé des troubles sociaux et à des émeutes de la faim. C'est aussi une aggravation des problèmes de balance des paiements pour la plupart des pays en développement. Les effets sur la pauvreté et la sécurité alimentaire s'accompagnent d'effets secondaires sur la croissance économique,.

A cette situation s'ajoute la crise financière mondiale qui a déclenché une véritable récession économique mondiale et le ralentissement économique s'est étendu, notamment à travers les liens commerciaux et financiers, aux pays en développement et en transition.

Ainsi la croissance de l'économie mondiale devrait être nulle ou négative en 2009, ce qui signifie que le revenu par habitant baissera d'au moins 1%, perte qui risque de peser de manière disproportionnée sur les pauvres de la planète.

L'affaiblissement du commerce et le resserrement du crédit ont de profondes répercussions sur les pays en développement, dont les modèles de croissance ont, ces derniers temps, reposé fortement sur le commerce.

La crise financière menace d'avoir des répercussions à long terme pour les pays en développement. On peut s'attendre à des retombées négatives dans presque tous les domaines couverts par le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha de décembre 2008 sur le financement du développement :

- S'agissant de la mobilisation des ressources nationales, nous risquons d'avoir moins de ressources financières, moins d'investissement productif et moins de création d'emplois, ce qui signifie pour les pays moins de ressources à investir dans leur infrastructure matérielle et sociale, dans les programmes sociaux et dans les filets de sécurité et de manœuvre réduite pour les gouvernements pour adapter leurs politiques budgétaires et monétaires.
- S'agissant des mouvements internationaux de capitaux privés, les investissements directs et les autres apports privés risquent fort de fléchir et les envois de fonds aux pays de baisser, du fait de la récession qui sévit dans le nord.

- S'agissant du commerce international, les pressions protectionnistes risquent de se renforcer. Le phénomène se produit déjà dans plusieurs pays. Les négociations de Doha sur le commerce multilatéral pourraient en subir les répercussions, ce qui rend encore plus urgente la reprise des pourparlers, avec un ordre du jour axé sur le développement.
- S'agissant de la dette extérieure, les pays à haut niveau de revenu sont sur le point de s'endetter dans des proportions extraordinaires menaçant d'asphyxier nombre d'emprunteurs publics et privés dans les pays en développement.

Les mesures audacieuses de politique monétaire et les plans de sauvetage décidés dans les grands pays industrialisés ont sans doute permis d'éviter jusqu'à présent une catastrophe financière mondiale, mais il faut faire plus.

Les pays développés comme les pays en développement commencent à appliquer des programmes de stimulation de l'économie par des moyens budgétaires, celle-ci doit être utilisée de façon coordonnée à l'échelon international.

Plus généralement, il s'agit de promouvoir la coopération internationale dans l'action menée pour faire face aux turbulences économiques mondiales. Il s'agit aussi de tirer les enseignements de la crise et de s'atteler à une réforme de l'architecture financière internationale.

En effet, la crise financière mondiale a révélé de grandes faiblesses dans trois domaines déterminants si l'on veut une économie mondiale tournée vers le développement, propice au commerce et qui facilite les investissements, à savoir : la disponibilité de liquidités, la réglementation du commerce et des finances et la coopération en matière de politique macroéconomique.

S'agissant de la disponibilité de liquidités à l'échelon international, indispensables aux échanges commerciaux, il faut absolument rendre les financements plus faciles et plus abordables. Le FMI a ici un rôle central à jouer. S'agissant du commerce international et de la réglementation financière, la Déclaration de Doha donne une bonne synthèse du problème international que pose la réglementation mondiale et de la nécessité d'adopter des politiques pour y faire face : « les nouveaux instruments financiers très mondialisés continuent de changer la nature des risques qui pèsent sur l'économie mondiale, d'où la nécessité de continuer à renforcer les mécanismes de surveillance et de réglementation des marchés ». Il faut se diriger sans hésitation vers une structure de système de réglementation et de prudence macroéconomique coordonnée à

l'échelon international et dotée de normes et de procédures toutes compatibles entre elles.

S'agissant de la coopération internationale en matière de politique macroéconomique, la communauté mondiale a continué de s'attaquer aux déséquilibres mondiaux en ayant recours presque exclusivement aux politiques nationales. Il convient de renforcer encore l'efficacité de la surveillance exercée par le FMI. La Déclaration de Doha préconise une refonte complète des institutions de Bretton Woods. Je la cite : « Nous soulignons que les institutions de Bretton Woods doivent être réformées en profondeur afin qu'elles puissent mieux refléter l'évolution des poids économiques respectifs dans l'économie mondiale et mieux répondre aux défis actuels et à venir ».

Il est clair qu'à moyen terme, la communauté internationale devra réfléchir sérieusement à l'idée d'une réforme fondamentale du système mondial.

La crise économique et financière rend plus cruciale encore la question du financement du développement des pays pauvres et celle de l'efficacité de l'aide.

Comme la Banque mondiale l'a récemment indiqué, les pays en développement risquent de devoir faire face en 2009 à un manque à recevoir, les prêteurs du secteur privé se détournant des marchés qui étaient en plein essor. Les institutions financières internationales ne peuvent pas à elles seules, combler ce manque. Il ne pourra y avoir de solution que grâce à des apports des gouvernements, des institutions multilatérales et du secteur privé.

Cette situation rend d'autant plus nécessaire l'aide publique pour le développement (APD) mondiale.

Fort heureusement en 2008 et malgré la crise, les apports nets totaux d'aide publique au développement (APD) en provenance des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE se sont accrus de 10,2% en termes réels pour s'établir à 119,8 milliards de dollars, chiffre le plus élevé jamais atteint. Ce montant représente 0,30% du revenu national brut (RNB) cumulé de l'ensemble des membres du CAD.

Les projets et programmes bilatéraux de développement suivent depuis quelques années une tendance ascendante, leur augmentation sensible entre 2007 et 2008- de 12,5% en valeur réelle- est révélatrice d'une nette montée en puissance des programmes d'aide de base des donateurs du CAD. L'aide bilatérale consentie à l'Afrique et à l'Afrique subsaharienne s'est accrue respectivement de 10,6% et 10% en valeur réelle.

L'APD nette cumulée des 15 membres de l'Union européenne appartenant au CAD a augmenté de 8,6% en termes réels pour s'établir à 70,2 milliards de dollars, soit 0,42% du revenu national brut. L'UE avec ses Etats membres est ainsi le 1<sup>er</sup> bailleur mondial. Les apports nets de la commission européenne se sont accrus de 6,8% en termes réels.

En 2005, les donateurs s'étaient engagés à intensifier leur aide au sommet du G8 à Gleneagles. Si quelques pays ont revu leurs objectifs à la baisse depuis 2005, l'essentiel de ces engagements reste valable.

De nouvelles augmentations de l'aide sont attendues. Toutefois, d'après les perspectives actuelles, il faudra que les donateurs mobilisent encore entre 10 et 15 milliards de dollars supplémentaires par rapport à ces plans de dépenses prévisionnels s'ils veulent honorer leurs engagements à l'horizon 2010.

Il ressort des données de 2008 relatives à l'APD, qu'au prix d'un effort supplémentaire, la plupart des donateurs sont susceptibles d'atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB pour 2010.

Sixième puissance économique par son PIB, la France se classe au 3<sup>ème</sup> rang mondial pour le volume global de son APD. En termes de pourcentage de son RNB, elle y a consacré 0,39 % en 2008 et réfléchit aujourd'hui à une meilleure répartition et articulation entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale.

La France se veut aussi à la pointe de la réflexion pour trouver des financements innovants en vue de donner un nouveau souffle à l'APD.

La contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion lancée en 2002 à l'initiative de la France, permet d'alimenter le fonds Unitaid qui finance l'achat de médicaments contre le VIH-SIDA, le paludisme et la tuberculose, contribuant ainsi très directement aux OMD. Entre 2006 et 2008 Unitaid a engagé plus de 450 millions de dollars pour la mise en œuvre de 16 projets dans 90 pays.

Par ailleurs la France est le 2<sup>ème</sup> contributeur mondial au fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) avec 300 millions d'euros par an. Au niveau international, de nouvelles initiatives d'esprit comparable sont à l'étude pour rechercher d'autres financements innovants.

En France par ailleurs les contributions de la société civile et de la coopération décentralisée jouent un rôle majeur dans le développement et méritent d'être valorisées.

Enfin l'efficacité de l'aide passe par la priorité donnée au renforcement du partenariat pour le développement. La Déclaration de Paris en 2005 a défini les principes fondamentaux de l'amélioration de l'efficacité de l'aide en insistant notamment sur l'appropriation, l'alignement et la responsabilité mutuelle.

L'appropriation, c'est l'appui au rôle prédominant joué par les autorités nationales dans les stratégies, les plans et les politiques de développement. L'alignement, c'est lier l'appui du donateur aux stratégies nationales de développement, c'est mieux utiliser les systèmes nationaux et le renforcement des capacités nationales. La responsabilité mutuelle, c'est le partage des responsabilités des résultats en matière de développement.

Ce dernier point est crucial. Le président de la République française, Nicolas Sarkozy, l'a signifié clairement lors de son récent discours à Genève devant l'Organisation internationale du travail en déclarant : « on ne peut pas exiger des pays pauvres et des pays émergents des efforts qu'ils ne seraient capables d'accomplir sans ruiner définitivement leur économie et leurs possibilités de développement. Les efforts demandés doivent être raisonnables et progressifs, et à tout effort doit correspondre une aide au développement accrue. C'est dire que l'on ne pourra progresser dans l'intérêt de tous que si l'effort est partagé, que si les pays les plus avancés sont capables de partager leurs rentes, de faire preuve d'une solidarité et d'une générosité bien comprises ».

Nous n'avons jamais eu autant de potentialités pour combattre les maux ataviques de l'humanité : la faim, la maladie, la guerre et l'oppression de l'autre. Mais ces solutions ne pourront être efficaces que si elles sont utilisées de manière commune et coordonnée. La crise nous engage à revoir nos stratégies. Je souhaite que la Francophonie offre en cela un espace privilégié de réflexion et de concertation pour une grande solidarité.

Je vous remercie de votre attention.